

Spie batignolles malet expérimente l'évacuation et l'apport de matériaux par voie fluviale sur le Canal des Deux Mers

Engagé dans une démarche d'économie circulaire prégnante depuis de nombreuses années, le groupe Spie batignolles multiplie les innovations et nouvelles expérimentations pour aller plus loin dans sa réflexion quotidienne visant à réduire l'impact de son activité sur l'environnement.

Au regard du grand nombre de projets d'infrastructures programmés dans la métropole toulousaine au cours de cette nouvelle décennie, Spie batignolles malet s'est lancé dans une démarche de réduction de ses émissions de carbone avec une expérimentation de fret fluvial sur le canal des deux mers qui commence en ce mois de mars. Spie batignolles malet a souhaité bénéficier du **Plan d'aide au report modal (PARM), dispositif d'aides au financement proposé par l'établissement public, **Voies Navigables de France (VNF)**, gestionnaire du réseau de voies navigables national¹.**

Pour VNF Sud-Ouest, gestionnaire et exploitant du Canal des Deux Mers, c'est l'occasion de tester sur l'agglomération toulousaine les conditions de reprise du fret fluvial en situation réelle avec un porteur de projets volontaire.

Avec l'accélération du réchauffement climatique, le transport fluvial est un des leviers d'avenir de l'indispensable transition écologique et énergétique. De par son empreinte environnementale largement inférieure au transport routier, compte tenu de la massification qu'il permet, le mode fluvial répond significativement aux impératifs de réduction des émissions carbone et de polluants atmosphériques, pour acheminer marchandises de toute nature et accéder au centre-ville. Le transport fluvial pourrait bien s'adapter aux besoins de desserte de l'agglomération toulousaine au service de la logistique urbaine.

Spie batignolles malet pourrait ainsi substituer une partie de son transport routier urbain par un mode de transport doux pour l'évacuation et l'apport des matériaux de ses chantiers.

Spie batignolles malet mène également un partenariat étroit avec l'association « Agir pour le fluvial »². Elle s'adosse ainsi, dans sa réflexion, à deux partenaires incontournables de la cause du transport fluvial.

Une phase de tests d'une dizaine de jours s'organise actuellement depuis le centre-ville de Toulouse, jusqu'au 11 mars prochain, pour expérimenter le recours au transport fluvial depuis le

¹ Le Plan d'aide au report modal (PARM) 2018-2022 piloté par Voies Navigables de France permet d'accompagner les entreprises souhaitant intégrer la voie d'eau dans leurs chaînes logistiques, à l'aide de soutiens financiers à chaque étape du montage d'un projet fluvial : aide à la réalisation d'études logistiques, à l'expérimentation du transport fluvial et à l'acquisition d'équipements de maintenance et d'infrastructures.

² "Agir pour le fluvial", tel est le nom du collectif créé à l'initiative de la Chambre nationale de la batellerie artisanale (CNBA) et de 35 autres membres le 17 janvier. Objectif : rassembler tous les acteurs de la filière pour plaider la cause du transport fluvial auprès des pouvoirs publics.

Canal des Deux Mers. Les équipes de Voies navigables de France Sud-Ouest, qui assurent l'exploitation du canal, ont suivi et coordonné l'accompagnement de la péniche sur ses trajets.



Tirer parti des atouts offerts par l'environnement local pour le préserver

Le Canal des Deux Mers, est le nom donné à la voie navigable formée par le Canal du Midi, reliant Sète à Toulouse, et le Canal latéral à la Garonne, reliant Toulouse à Castets-en-Dorthe, en amont de Bordeaux, l'ensemble permettant ainsi de relier la mer Méditerranée à l'océan Atlantique.

Au-delà des ses qualités patrimoniales et paysagères exceptionnelles, le Canal des Deux Mers offre des perspectives de transport fluvial particulièrement intéressantes pour les entreprises de BTP agissant autour de cet espace naturel préservé, depuis l'abandon progressif du fret au profit de la logistique routière d'une part et du tourisme fluvial d'autre part.

Dynamisée par une croissance démographique importante, attirée par une qualité de vie reconnue, Toulouse Métropole a lancé un vaste plan de développement de son territoire. Plusieurs opérations seront lancées au cours des 10 prochaines années, notamment dans le centre-ville, telles que le déploiement du réseau de transport métropolitain.

Spie batignolles malet, née à Toulouse sur les bords de la Garonne, compte de nombreux chantiers menés au cœur de la ville rose et tout autour de son agglomération. Dans le but de diminuer son empreinte carbone, impactée par le flux quotidien des poids-lourds évacuant et apportant des matériaux, l'entreprise a décidé d'expérimenter un nouveau mode de transport en s'intéressant aux perspectives offertes par la proximité du Canal des Deux Mers.

« Il s'agit de mener des tests logistiques sur 10 jours avec l'organisation de flux fluviaux depuis le centre-ville de Toulouse jusqu'à des exutoires de mise en dépôt situés au nord ou au sud-est de l'agglomération. Aucun bilan ne sera tiré avant la finalisation complète de cette expérimentation et l'analyse économique de cette option. », précise Jérôme Martres, directeur du développement commercial de Spie batignolles malet.



Une péniche capable de remplacer le contenu de 5 à 6 camions

L'expérimentation porte sur une analyse à plusieurs enjeux, à la fois techniques, environnementaux et financiers, pour dresser un comparatif précis entre le transport routier versus fret fluvial.

Le Canal des Deux Mers présentant des sections de canal non homogènes avec des passages d'écluses, il est primordial de bien tester le cycle de rotation et les conditions de navigation et en particulier, le mouillage sur les voies fluviales empruntées afin de s'assurer du modèle de péniche ou de barge à privilégier, capable de s'accommoder à toutes les configurations relevées lors des tests.

Les tests sont menés avec péniche de 30 m de long (gabarit correspondant aux écluses du Canal du Midi) qui pourra supporter la charge de 5 à 6 camions correspondant à environ 120 T et concernent 2 tronçons de :

- 1. 56 km sur le Canal Latéral entre Castelsarrasin et le Port de l'Embouchure et ;**
- 2. 11 km sur le Canal du Midi entre le Port de l'Embouchure et la zone technique de Ramonville**

Spie batignolles malet évalue par ailleurs la possibilité d'organiser l'évacuation des déchets par des solutions innovantes, adaptées au contexte urbain et notamment via une bande transporteuse, entre autres propositions, jusqu'à la zone de chargement de la péniche ou de la barge, supprimant ainsi complètement l'utilisation de camions.

Deux procédures sont étudiées :

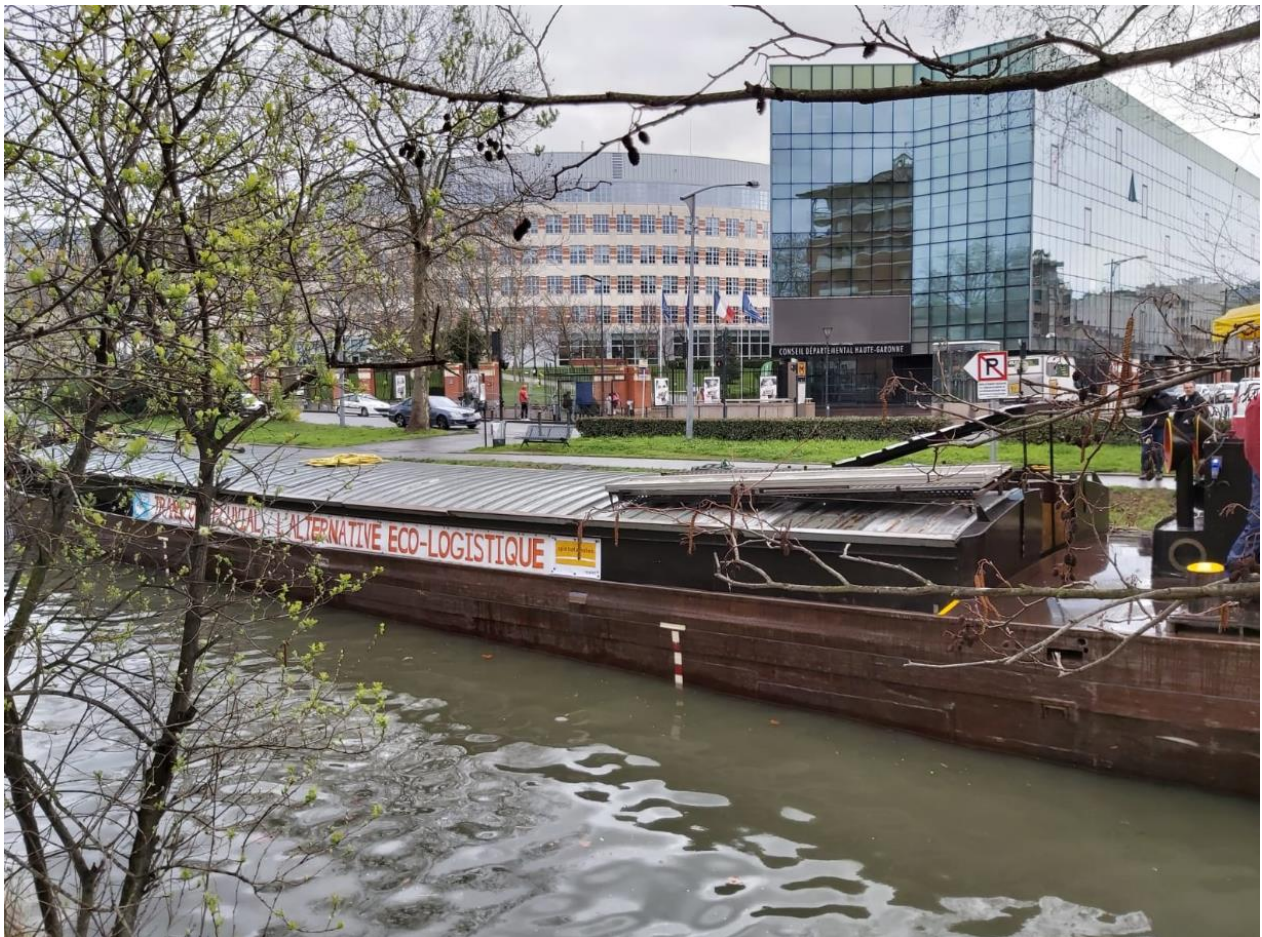
- 1/ Déchargement à proximité immédiate d'un exutoire, nécessitant la construction d'un quai provisoire,**
- 2/ Déchargement sur un quai existant ou nécessitant des travaux de rénovation et post-acheminement en camion.**

Dans le but d'optimiser les flux organisés, il est aussi prévu d'utiliser le trajet retour pour l'apport de nouveaux matériaux, après la phase aller dédiée à l'évacuation.

Spie batignolles malet ajoutera progressivement des compléments de charge à celle initiale de 120 T avec un tirant d'eau de 1m40 au départ du quai de Grisolles, afin de sécuriser les tests.

Dans le cadre de l'expérimentation, Spie batignolles malet a demandé à son prestataire de détailler dans un carnet de bord un certain nombre de données de suivi de ce test, destinées à établir le meilleur scénario organisationnel au regard de la nature des chantiers qui seront traités (la détermination de la tranche horaire à prévoir, l'anticipation des besoins d'équipements en fonction du passage des écluses et l'évaluation d'un dragage nécessaire ou non).

L'expérimentation est menée depuis le 28 février (premier trajet à vide) jusqu'au 11 mars (dernier retour de Castelsarrasin en direction de Toulouse).



« Premier kilomètre propre »

Passer d'un transport routier à un transport fluvial offre de nombreux atouts tels que l'amélioration du bilan carbone et la réduction des nuisances vis-à-vis des usagers, l'allègement du flux routier participant de fait à la préservation de la sécurité routière et la disparition des nuisances liées à ce mode de transport (pollutions visuelles, sonores, émission de poussières et de CO₂, embouteillages : tout type de désordres sur les chaussées occasionnés par un flux continu de camions à charges lourdes).

La démarche entreprise rejoint les stratégies de logistique urbaine visant des parcours propres lors du dernier kilomètre, celui du centre-ville. Il s'agit ici, à l'inverse, d'appliquer cette politique au premier kilomètre parcouru afin de libérer l'hyper centre-ville de Toulouse des nuisances liées à l'activité produite dans le cadre de ses chantiers.

Une entreprise investie dans une profonde transformation de son métier

Spie batignolles malet n'a de cesse d'initier de nouvelles démarches et de se challenger pour aller toujours plus loin dans la recherche d'économies d'énergie et d'émissions de CO₂ pour les besoins de ses activités (optimisation des process de fabrication, innovation produits, ...) comme dans les services et solutions que l'entreprise propose à ses clients. Cette quête de réduction et d'optimisation est inscrite dans une démarche d'économie circulaire qui irrigue l'ensemble du groupe Spie batignolles et se traduit par une transformation profonde de tous les process organisationnels et de production.

Concepteur du dispositif Lumiroute®, lequel fut lauréat d'un appel à projets lancé en 2011 par le Ministère du Développement Durable, Spie batignolles malet a contribué à la généralisation en France d'un procédé d'optimisation du couple revêtement/luminaire autorisant des économies d'énergie significatives. Celui-ci consiste à maximiser la réflectance du revêtement routier afin de réduire la quantité de lumière nécessaire pour le juste éclairage de la chaussée.

En parallèle, Spie batignolles malet dispose d'un laboratoire routier, initiateur de nombreux brevets, notamment celui de l'enrobé Agreco issu à 100 % de matériaux recyclés. Sa direction technique est à l'origine de nombreuses innovations et œuvre à la réalisation de chantiers-tests menés en partenariat avec les maîtres d'ouvrage tel le marché mené en 2019 de « route de 5^e génération » initié par la municipalité d'Egletons (19) (éclairage intelligent, instrumentation de suivi de l'état de la chaussée).

L'an passé, Spie batignolles malet et l'association ARC Environnement ont répondu conjointement à l'appel à projets de la ville de la Rochelle dans le cadre de son ambition « La Rochelle 0 Carbone ». C'est ainsi que le projet Valosphère est né, un site de valorisation des déblais inertes de chantiers, participant d'un cercle vertueux.

L'expérimentation d'un mode de transport doux sur le Canal des Deux Mers pour l'évacuation des matériaux générés par de prochains grands chantiers réalisés dans le centre-ville de Toulouse, concourt au développement de l'économie circulaire localement.

A propos de Spie batignolles

Spie batignolles est un acteur majeur dans les métiers du bâtiment, des infrastructures et des services.

Il opère sur 5 grands domaines d'expertise : la construction, le génie civil/les fondations, l'énergie, les travaux publics et l'immobilier. Spie batignolles a notamment comme références des projets emblématiques tels que la rénovation de la Maison de la Radio, le centre de recherche EDF Saclay, ITER, le palais des congrès du Havre, les chantiers autoroutiers A10, A9, A466, l'institut MGEN de La Verrière, le TGI de Strasbourg, la liaison ferroviaire Lyon-Turin ou encore les travaux engagés dans le cadre du Grand Paris.

Le Groupe réalise également des interventions de proximité, en entretien et en maintenance sur l'ensemble du territoire national via un réseau d'agences dédiées. Spie batignolles se positionne sur ses marchés en leader de la « relation client » et développe une politique d'offres partenariales différenciantes.

Spie batignolles a réalisé un chiffre d'affaires de 2.1 milliards d'euros en 2019. Le Groupe emploie 7900 collaborateurs et dispose de 197 implantations en France et 10 à l'international, notamment en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique.

Spie batignolles s'est donné les moyens de conduire son développement en toute indépendance. Depuis septembre 2003, le Groupe est contrôlé majoritairement par ses dirigeants et salariés.

www.spiebatignolles.fr